

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 07 OCTOBRE 2022**

Le vendredi 07 octobre 2022 à 17 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 30 septembre 2022, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

**Présents :** BALDOVINI Antony, CHEYNET Patrick, CORONA Jean, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Absents :** BONY Sarah,

**Pouvoirs :** BONIFACI Jean-François (Pouvoir à Marie-Ange PERGOLA),  
LUCIANI Dominique (Pouvoir à Martin GIULY),  
LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI),  
PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI),  
PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne (Pouvoir à Marie Laure MAIORE),  
SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Jean CORONA)

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Antony BALDOVINI a été désigné pour remplir cette fonction.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 août 2022  
Acquisition véhicule KANGOO EXPRESS ZE  
Modification du règlement intérieur du conseil municipal  
Tourne à gauche RT 50 – Convention avec la Collectivité de Corse  
Création Caisse des Ecoles  
Dématérialisation de l'affichage légal et réglementaire  
Frais de fonctionnement des écoles - Participation Santa Maria Poggio  
Mise en œuvre du référentiel M.57 – Achats de logiciels  
Questions diverses

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 août 2022**

*Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS*

*Approbation à l'unanimité*

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ACQUISITION DU VEHICULE KANGOO EXPRESS ZE IMMATRICULE DG-221-**

*Rapport N° 2022/46 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS*

*Vote à l'unanimité*

*Approbation de l'acquisition du véhicule RENAULT KANGOO EXPRESS ZE immatriculé DG-221-YJ auprès de la société TRAFIC COMMUNICATION au prix de 3 070,83 € H.T.*

*Imputation de la dépense correspondante sur l'opération budgétaire N° 20224 -Acquisitions véhicules techniques - à laquelle un crédit budgétaire de 150 000 € a été affecté lors du vote du budget.*

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Rapport N° 2022/47 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS*

*Vote à l'unanimité*

*Approbation des modifications apportées au règlement intérieur du conseil municipal et faisant l'objet des articles 15, 16 et 17 nouveaux.*

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA PASSATION D'UNE CONVENTION AVEC LA COLLECTIVITE DE CORSE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN TOURNE A GAUCHE SUR LA RT50**

*Rapport N° 2022/48 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS*

*Vote à l'unanimité*

*Autorisation donnée au maire pour signer la convention qui fixe les modalités de participation de la Collectivité de Corse et de la commune d'Aléria au financement de l'opération Aménagement d'un « tourne à gauche » sur la RT50 à l'entrée Ouest de la commune d'Aléria*

*Monsieur PERALDI précise que la commune n'aura pas à supporter les frais d'acquisition foncière qui avaient été prévus dans le coût de l'opération au motif que le foncier nécessaire a été cédé gracieusement à la commune*  
*Monsieur CORONA indique que le coût des travaux, estimé à 281 500 €, devrait être revu à la baisse*

---

### **DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA CREATION D'UNE CAISSE DES ECOLES**

*Rapport N° 2022/49 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS*

*Vote à l'unanimité*

*Approbation de la création de la caisse des écoles d'Aléria,*

*Création pour 2023 un budget annexe intitulé Caisse des Ecoles qui en retracera le budget conformément à la nomenclature M. 57 du budget principal de la commune*

*Approbation des statuts de la caisse des écoles d'Aléria*

*Désignation de Mmes RAMAZOTTI Jeanne et SAEZ RICCIARDI Célia en qualité de représentants de la commune siégeant au comité qui en assure l'administration*

*Autorisation donnée au maire pour signer tous documents administratifs et comptables afférents à la création de la Caisse des Écoles d'Aléria*

---

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DE L’AFFICHAGE LEGAL ET RÉGLEMENTAIRE**

Rapport N° 2022/50 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l’unanimité

Choix de l’offre de société COPIE CONFORME pour la solution d’une mise en œuvre INDOOR à un coût HT de 7 842, 00 €

Approbation du plan de financement de la solution de numérisation retenue

Inscription de la dépense correspondante au budget de la commune par délibération budgétaire modificative

---

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE SANTA MARIA POGGIO AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES**

Rapport N° 2022/51 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l’unanimité

Autorisation donnée au maire pour signer la convention qui fixe les modalités de la participation de la commune de Santa Maria Poggio aux dépenses induites par l’accueil d’un enfant résidant dans cette commune dans les écoles d’Aléria

Inscription de la recette correspondante au budget de la Caisse des Écoles pour 2023 tel qu’il a été créé par délibération N° 2022 – 49 en date du 07 octobre 2022

---

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A L’ACHAT D’UN NOUVEAU LOGICIEL EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU REFERENTIEL M.57**

Rapport N° 2022/52 Rapporteur M. PERALDI Stéphane, DGS

Vote à l’unanimité

Approbation de l’acquisition auprès de la SITEC, pour un coût de 7 682, 95 € HT, des solutions numériques nécessaires au passage à l’instruction budgétaire et comptable M. 57

Approbation du plan de financement de l’opération

Inscription de la dépense correspondante au budget de la commune par délibération budgétaire modificative

---

**QUESTIONS DIVERSES :** Monsieur Dominique VENTURINI a appelé l’attention du conseil municipal sur la nécessité d’assurer la sécurisation de l’accès à la zone artisanale de Presa di Mezzo et au lotissement U Castellu depuis la route territoriale.

Le président de séance  
Ange-Joseph FRATICELLI, maire



La secrétaire de séance,  
Antony BALDOVINI, conseiller municipal

